



En complément de la gestion mise en œuvre par les services du Domaine national de Saint-Cloud, un chantier d'insertion d'agents d'environnement en espaces boisés de l'association Espaces entretient depuis 1996 plusieurs parties du parc. Ainsi, ce chantier d'insertion pour personnes en difficulté contribue au maintien de la diversité des milieux naturels par différentes actions :

- l'activité forestière : travaux d'élagage et d'abattage d'arbres ;
- les actions en faveur de l'eau : réalisation d'ouvrages de génie écologique pour la stabilisation des berges, curage, ... ;
- le nettoyage hippomobile : ramassage et tri des débris par le biais d'un attelage hippomobile, dans tout le Domaine.

... Pour en savoir plus, vous pouvez aussi lire le dépliant « Le chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud » édité par Espaces.

Qu'est-ce que la biodiversité ?

Le terme « biodiversité » désigne la diversité du monde vivant. Bien que souvent résumée à la faune et à la flore, la biodiversité se conçoit à trois niveaux :

- la diversité des écosystèmes (terrestres et marins) : les différents milieux et les organismes qui y vivent, à l'échelle de la planète ;
- la diversité des espèces : animales et végétales ;
- la diversité des gènes : qui génère les différences entre deux individus de la même espèce.

Si ce mot est de plus en plus employé pour parler de protection de la nature, c'est que la perte de biodiversité causée par la pression des activités humaines augmente de façon inquiétante. En effet, plus de 600 espèces en France sont considérées comme étant en voie d'extinction, soit 10 % de la flore, près de 20 % des oiseaux et 35 % des mammifères en métropole.

C'est pourquoi il est essentiel de protéger les espèces rares (et moins rares) de chaque territoire.

Une convention biodiversité

Depuis 2008, l'activité d'Espaces au Domaine national de Saint-Cloud est appuyée par un partenariat avec le Conseil régional d'Ile-de-France, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale de protection et de mise en valeur de la biodiversité. Le soutien apporté permet à Espaces de renforcer ses actions en faveur de la biodiversité selon les objectifs suivants :

- mieux connaître la faune et la flore de l'ensemble du Domaine ;
- réaliser divers aménagements, notamment de génie végétal, pour préserver ou améliorer la qualité des écosystèmes ;
- assurer l'entretien des milieux dans le respect du cycle de vie des espèces ;
- sensibiliser le grand public à la biodiversité et aux travaux réalisés pour la protéger.

Deux plantes protégées au Domaine national de Saint-Cloud

Au Domaine national de Saint-Cloud se trouvent deux plantes qu'il n'est pas courant de pouvoir observer : la tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris*) et la gagée des champs (*Gagea villosa*).



La tulipe sauvage



La gagée des champs

La tulipe sauvage a été redécouverte en 2007 dans les alignements de marronniers du Bas-parc, alors qu'elle n'avait plus été observée dans le Domaine depuis 1895 ; cette station fait partie des rares encore présentes en Ile-de-France.

De même, la gagée des champs, régulièrement observée au XIX^e siècle, avait disparu et fut retrouvée en 1997 à proximité du bassin des 24 Jets.

Toutes deux sont témoins du passé agricole du coteau car typiques des lieux de culture de la vigne. Même si leurs jolies fleurs jaunes vous attirent, ne les cueillez pas, car du fait de leur rareté elles sont protégées par la loi !

A LIRE POUR EN SAVOIR PLUS

Deux topoguides : *Un parcours dans le Domaine national de Saint-Cloud, Villeneuve-l'Étang à Marnes-la-Coquette et Un parcours dans le Parc de Saint-Cloud, de la Seine au plateau* sont diffusés sur les stands d'Espaces, en librairie et sur le site www.association-espaces.org



L'INSERTION PAR L'ÉCOLOGIE URBAINE EN VAL DE SEINE

Association Espaces
45 bis route des Gardes
92190 Meudon
Tel 01 55 64 13 40 Fax 01 55 64 13 49
espaces@association-espaces.org
www.association-espaces.org



Centre des Monuments nationaux
Domaine national de Saint-Cloud
92210 Saint-Cloud
Tel 01 41 12 02 90
www.saint-cloud.monuments-nationaux.fr



Les milieux naturels du Domaine national de Saint-Cloud

Une richesse pour conserver la biodiversité



A chaque milieu sa biodiversité !

Dans la nature, chaque milieu offre des conditions de vie différentes pour les animaux et les plantes : intensité de la lumière, de l'humidité, présence de nourriture... Chacun choisit donc son habitat en fonction de ses besoins. Aussi, plus les milieux sont diversifiés, plus on a la chance de rencontrer une multitude d'espèces. Au Domaine national de Saint-Cloud, la richesse des paysages favorise cette biodiversité.

Les pâtures

A la Ferme du Piqueur, à la Plaine des Quatre Cèdres ou encore à la Carrière Abdel Kader se trouvent des pâtures pour les animaux du Domaine. En prêtant attention, on remarque que la végétation n'est pas la même que celle des prairies : elle est plus basse et ce ne sont pas les mêmes plantes. Pourquoi ? Parce que le pâturage par les animaux a modifié la végétation : à force d'être broutées et piétinées, certaines espèces ont disparu. D'autres, mieux adaptées à ces conditions de vie plutôt rudes, ont alors pris leur place : elles sont généralement de petite taille. Les insectes rencontrés aussi sont différents. Les plantes à fleurs étant rares car rapidement broutées, peu d'insectes se nourrissant du nectar des fleurs, comme les papillons, vivent dans ces prés. Là où paissent des animaux, on rencontre facilement le

bousier (*Geotrupes stercorarius*), un gros scarabée noir brillant qui se nourrit de crottin. Cet insecte assure la dégradation rapide des excréments des pâtures et contribue donc à leur équilibre écologique.



Des paysages historiques

Le Domaine national de Saint-Cloud est un grand parc forestier de 460 hectares. La partie boisée représente 50 % du site, le reste est constitué de pelouses, bassins, serres, massifs... Les aménagements paysagers ont été réalisés par André Le Nôtre, paysagiste du roi Louis XIV, pour Philippe d'Orléans, et conçus comme un parc d'agrément. Le réseau gravitaire de bassins, jets et cascade, encore présent, utilise toutes les potentialités du vallon du ru de Vaucresson.

Aujourd'hui, le Domaine dépend du ministère de la Culture et de la Communication, ce qui explique que, pour des raisons culturelles et historiques, certaines zones soient encore traitées dans la droite ligne de ce qu'avait créé Le Nôtre. Cependant, cette gestion ne correspond pas toujours au travail environnemental que développe Espaces.



Les zones humides

Zones de transition entre l'eau et la terre, les zones humides sont des milieux précieux car la présence de l'eau permet le développement d'une flore et d'une faune diversifiées. On y rencontre des espèces aquatiques et terrestres, ainsi que des espèces vivant au contact des deux milieux. Sur le Domaine national de Saint-Cloud, les zones humides se situent essentiellement à Villeneuve-l'Étang : le ru de Vaucresson et sa mare, la roselière de la Plaine Pasteur ainsi que le canal et l'étang de Villeneuve. La végétation qui s'y développe est composée d'espèces hygrophiles, c'est-à-dire qui ont besoin d'eau, comme le **roseau** (*Phragmites australis*). La faune est également très riche car l'eau est indispensable au développement de nombreux animaux comme les libellules qui déposent leurs œufs sur la végétation aquatique ou encore les amphibiens qui pondent dans l'eau. En plus des poissons, de nombreux oiseaux et autres insectes habitent également ces zones humides. Ainsi, la présence d'eau est une richesse pour la diversité des espèces, mais aussi des écosystèmes.



MARNES-LA-COQUETTE

GARCHES

SAINT-CLOUD

VILLE-D'AVRAY

SÈVRES

La Seine

Les prairies

Au cœur du site de Villeneuve-l'Étang se cache un habitat particulièrement favorable à la biodiversité : la prairie de la Plaine Pasteur. En France, les milieux prairiaux comptent parmi les plus riches en espèces végétales et animales. Leur végétation se compose de nombreuses graminées et plantes à fleurs ayant besoin de lumière pour se développer. Une multitude d'insectes y trouve donc leur nourriture : on y observe facilement dès le printemps de nombreux papillons, comme le **paon du jour** (*Inachis io*), ainsi que des criquets, sauterelles et divers coléoptères comme des coccinelles et des scarabées.



M.D

Les boisements

La forêt couvre plus des trois quarts de la surface du Domaine. Si certaines parcelles se prêtent volontiers à la promenade, d'autres présentent une densité d'arbres importante et il n'est pas facile d'y pénétrer. Les principales essences qui constituent les boisements sont le **chêne sessile** (*Quercus petraea*), le **chêne pédonculé** (*Quercus robur*), le **hêtre** (*Fagus sylvatica*), le **châtaignier** (*Castanea sativa*) et le **frêne** (*Fraxinus excelsior*). Dans les parcelles les plus anciennes, l'âge de certains arbres est estimé à plus de 200 ans. Grâce au couvert végétal dense, le milieu forestier est particuliè-



rement favorable aux oiseaux qui y trouvent les caches et la tranquillité dont ils ont besoin. Leur source de nourriture est assurée par les graines et fruits des arbres et, pour les oiseaux insectivores, par les lombrics, coléoptères ou encore larves dont le bois mort est particulièrement riche. Enfin, la forêt offre les conditions propices au développement des champignons qui ont souvent besoin d'humidité.

Les pelouses

C'est dans la partie la plus à l'est du Domaine que s'étendent les vastes pelouses piquetées d'arbres, ayant aujourd'hui une valeur patrimoniale car historique. Ici, peu d'insectes et de fleurs à observer... il n'y a bien souvent que des graminées, les pelouses étant très entretenues. Pour que les promeneurs puissent s'y asseoir pour lire, pique-niquer, ou simplement pour donner un aspect net, ces pelouses sont tondues régulièrement afin de maintenir une faible hauteur et une bonne densité des graminées. Cependant, ce mode de gestion dit intensif n'est guère favorable à la biodiversité. Les espèces végétales ont peu souvent la possibilité de croître et fleurir, n'offrant ainsi ni le gîte ni le couvert aux insectes qui y sont donc rares. Actuellement, les jardiniers du Domaine sont en réflexion pour mener sur une partie des pelouses à une gestion plus douce, favorable à la diversité de la faune et la flore.